



Route de la
Durance
04100
MANOSQUE

N° 23
1er trimestre 2008

La lettre du CERPAM

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

Avec le soutien financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Etat

SOMMAIRE

- Régional : Lors de son Assemblée Générale, le CERPAM souffle ses 30 bougies !
- National : Quand le CERPAM participe à la formation des élèves ingénieurs
- International : Pastomed adopte son mémorandum pour l'élevage pastoral méditerranéen
- Alpes-de-Haute-Provence : Plan de massif « Protection de la Forêt Contre l'Incendie » Luberon oriental
- Alpes-de-Haute-Provence : Découverte de l'Ecomusée du Pastoralisme de Ponte Bernardo dans le Piémont voisin
- Alpes-Maritimes : Limiter les risques d'incendie entre mer et montagne
- Bouches-du-Rhône : Le FDGER, outil financier performant
- Vaucluse : Quand les communes soutiennent l'installation des jeunes éleveurs
- Vient de paraître – Eleveurs et chasseurs : s'organiser pour préserver des milieux ouverts en colline
- Problèmes de réception de cette lettre ?

*Le Président, le Conseil d'Administration
et l'équipe technique du CERPAM
vous adressent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année 2008*

Régional : Lors de son Assemblée Générale, le CERPAM souffle ses 30 bougies !

Après une matinée technique très riche consacrée à l'installation par la voie pastorale de

jeunes éleveurs (voir article ci-dessous), et en présence d'une nombreuse et fidèle assemblée, le CERPAM a fêté ses 30 ans d'activité en partageant un repas et un gâteau d'anniversaire géant. L'assemblée générale statutaire a suivi ce moment chaleureux. Le Président du CERPAM, Francis Solda, a présenté les nouveaux administrateurs mandatés par les Chambres d'Agriculture, dans la suite des élections

générales du début de l'année. Dans son rapport moral, il a noté les excellents résultats financiers enregistrés par le CERPAM pour l'exercice 2006, qui résultent notamment des modifications et régularisations opérées dans l'application de l'assujettissement à la TVA. Soulignant que ces circonstances exceptionnelles ne se reproduiront plus, il a salué la solidité de l'appui apporté par le Conseil Régional, comme les soutiens aux actions départementales du CERPAM maintenant accordés par les Conseils Généraux dans le cadre de conventions pluriannuelles, tandis que les financements de l'Etat sont en forte réduction et que les nouveaux dispositifs de crédits européens tardent à être mis en place. Dans ces conditions, tout en mesurant l'ampleur des tâches et des sollicitations adressées au CERPAM, il a exprimé la position prudente retenue par le Conseil d'Administration de n'envisager que des renforts temporaires pour les tâches incontournables, telles que la mise en œuvre des mesures agro-environnementales dans les Hautes Alpes en 2007.



Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

National : Quand le CERPAM participe à la formation des élèves ingénieurs

Depuis de nombreuses années, le CERPAM intervient dans divers cycles de formation dans les écoles d'ingénieurs agricoles ou forestiers.

Ce sont notamment l'ENITAC de Clermont-Ferrand, SUP-AGRO de Montpellier, l'ENGREF de Nancy, l'ENESAD de Dijon, l'IUP de Gap, et plusieurs lycées agricoles préparant aux BTS agri-environnement, qui font appel au CERPAM pour compléter la formation de leurs futurs ingénieurs et élèves, sous forme d'intervention dans les écoles ou de visites de groupes d'étudiants sur le terrain. Les interventions portent sur les principes et méthodes du pastoralisme, le fonctionnement de l'élevage pastoral, le lien avec la gestion du territoire, notamment à travers les mesures agro-environnementales, la biodiversité, la question des prédateurs, ou encore le sylvo-pastoralisme. De façon plus générale, c'est la thématique de l'élevage pastoral, composante à part entière du développement durable, qui est développée.

Cette expérience dans le domaine de la formation montre le fort intérêt pour ces questions de la part des futurs professionnels de l'agriculture, de la gestion du territoire, ou encore de la forêt. Tous ne deviendront pas pastoralistes, mais l'intérêt est de sensibiliser chacun aux usages et thématiques multiples qui se croisent sur les espaces naturels, de leur apprendre à analyser et prendre en compte les objectifs et pratiques des divers acteurs, enfin de développer des projets dans un cadre partenarial.

Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

International : Pastomed adopte son mémorandum pour l'élevage pastoral méditerranéen

Après une journée préparatoire à St Martin de Crau, c'est dans l'hémicycle du Conseil Régional, à Marseille, que les huit régions méditerranéennes partenaires de Pastomed se sont réunies le 2 octobre 2007 pour tenir leur séminaire de clôture. Cette journée s'est déroulée sous la présidence de Madame Nicette Aubert, Vice-Présidente du Conseil Régional, et en présence de nombreux invités, dont un représentant de la Commission Européenne qui avait fait le déplacement depuis Bruxelles. Après la présentation des travaux réalisés au cours des trois années du projet (analyse comparée de l'élevage pastoral et des politiques publiques appliquées au pastoralisme, identification des opérations pastorales innovantes), l'adoption solennelle du mémorandum fut le moment clé du séminaire.

Mis au point tout au long de l'année 2007 entre les huit régions partenaires, ce document de synthèse est intitulé « *Le pastoralisme méditerranéen, un atout pour le développement durable de nos territoires* ». Adressé aux Autorités de l'Union Européenne, des Etats et des Régions, il dresse un argumentaire étoffé sur la place et les multiples rôles de l'élevage pastoral en zone méditerranéenne ; à tous les niveaux de décisions, il appelle à la mise en place de politiques fortes de modernisation et d'accompagnement du pastoralisme en partenariat avec les organisations d'éleveurs, et pointe chacun des domaines stratégiques d'intervention jugés nécessaires. D'abord exposé dans ses grandes lignes, le mémorandum a été ensuite signé publiquement par l'éleveur responsable professionnel représentant de chacune des huit régions. Madame Aubert a tenu elle-même à signer le mémorandum, en marquant ainsi sa solidarité avec cette déclaration de l'élevage pastoral méditerranéen.

Les deux journées suivantes étaient consacrées à la préparation d'un nouveau projet « Pastomed 2 » qui permettrait la poursuite et l'approfondissement des coopérations attendus par tous : le 3 octobre, visite de la coupure pastorale du Trou du Rat, dans le Petit Lubéron, en commun avec les participants du projet OCR Incendi ; puis le 4 octobre, en Avignon, présentation de communications sur le thème « élevage pastoral et prévention des risques d'incendie de forêt » en PACA, Andalousie, Languedoc-Roussillon et Catalogne, dans le cadre des travaux de l'OCR Incendi.

Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

Alpes-de-Haute-Provence : Plan de massif « Protection de la Forêt Contre l'Incendie » Luberon oriental

L'étude du PMPFCI du Luberon Oriental est en cours, menée par l'ONF dans un cadre multidisciplinaire. Le CERPAM a apporté sa contribution en recensant les unités pastorales utilisées, les zones potentielles et les problèmes rencontrés par les éleveurs. En effet le pastoralisme est très présent dans cette zone géographique puisque c'est plus de 3400 hectares recensés qui sont parcourus par des animaux (ovins, bovins, caprins) représentant environ 18 % de la surface d'espace naturel du

massif (18300 ha source DDAF). Les axes de travail proposés sont les suivants :

- croiser les unités pastorales et les zones stratégiques pour la DFCI ;
- concentrer les efforts d'équipements et de travaux sur les zones prioritaires ;
- répondre aux besoins des éleveurs en ce qui concerne l'alimentation en eau (citernes pastorales) ;
- réfléchir à la mise en place d'une MAET DFCI (hors périmètre Natura 2000 couvert par ailleurs) ;
- adapter les cahiers des charges au cas par cas afin d'améliorer l'impact des animaux sur les zones stratégiques ;
- mobiliser des troupeaux sur les quartiers stratégiques non encore utilisés et mettre en place une véritable animation foncière (conventions de pâturage) ;
- enfin mettre en place un observatoire sur quelques sites représentatifs pour étudier la cohérence entre objectifs d'entretien DFCI et pérennité de la ressource herbacée (gestion différenciée de zones stratégiques et non stratégiques).

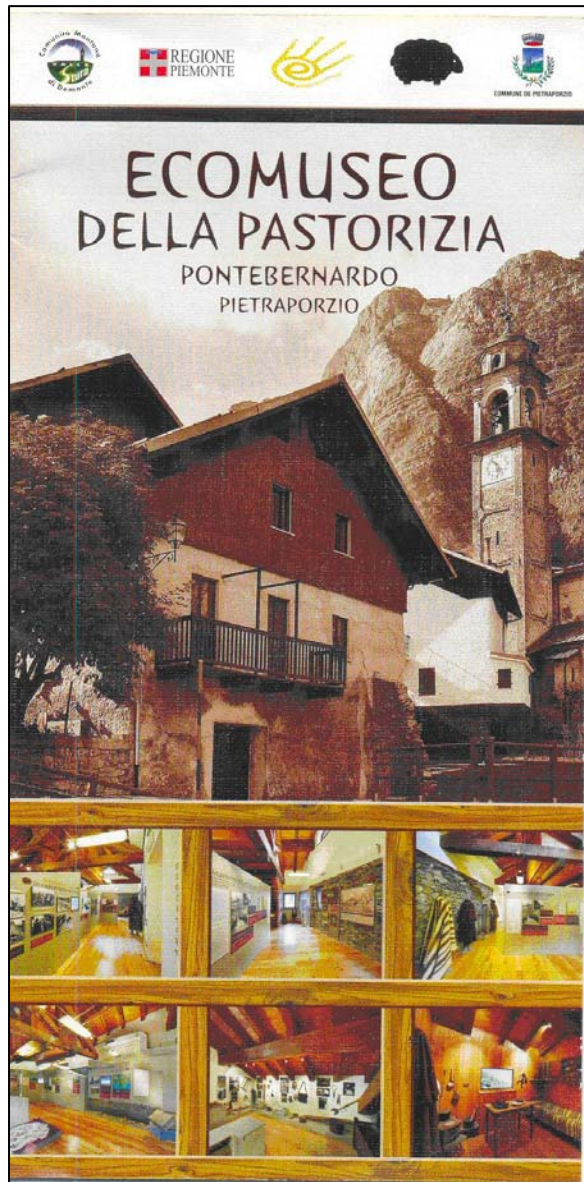
Un groupe de travail « pastoralisme » réunissant des éleveurs, des élus, des propriétaires et des techniciens a été constitué par le PNRL et s'est réuni pour la première fois le 14 décembre. Il y a été proposé de réfléchir ensemble sur un canevas de plans de gestion compatibles avec la DFCI et acceptables pour les éleveurs.

Pour plus de renseignements :
Contact : cerpam84@free.fr

Alpes-de-Haute-Provence : Découverte de l'Ecomusée du Pastoralisme de Ponte Bernardo dans le Piémont voisin

La rencontre annuelle des Groupements Pastoraux réalisée après la descente d'estive s'est déroulée le 11 décembre 2007 à quelques kilomètres du département, sur la commune de Pietraporzio dans la province de Cuneo en Italie. Organisée par ESTIVALP, la Fédération Départementale des Groupements Pastoraux, cette rencontre a rassemblé une quarantaine d'éleveurs, membres de Groupements sous la présidence de Jean Debayle. Ont également répondu présents à l'invitation le service aménagement - environnement de la DDAF 04, le service agriculture du Conseil Général 04 et l'ONF de la vallée de l'Ubaye.

La visite de l'Ecomusée a été guidée par Stefano Martini, animateur de Valle Stura (Comunita Montana Di Demonte). Les éleveurs ont été passionnés par l'ensemble des présentations du pastoralisme dans le Bassin Méditerranéen à partir du « fil rouge » des expositions, intitulé en provençal, langue



traditionnelle sur les deux versants des Alpes : « Na draio per vioure » (un sentier pour vivre). Cet écomusée rappelle toute la place occupée par le pastoralisme dans le Bassin Méditerranéen depuis des millénaires, et notamment le lien entre la Vallée de la Stura et la plaine de la Crau. Des « itinéraires de vie » des familles issues de la vallée de la Stura, qui se sont « sédentarisées » dans la plaine de la Crau en dehors de la période d'estive, sont ainsi présentés par des photos, montages audiovisuels, ainsi que objets et vêtements

traditionnels de la vie pastorale. De même, la présentation de la race ovine « Sambucana » a particulièrement intéressé les éleveurs ovins. Cette race locale, menacée de disparition dans les années 80, a pu être sauvée par l'obstination des acteurs locaux et se retrouve aujourd'hui en pleine lumière dans cet écomusée, par la visite de la bergerie abritant les béliers de race pure mis à disposition des éleveurs de la vallée. Avant de se séparer le principe de l'organisation avec nos collègues italiens d'une manifestation pastorale transfrontalière à Larche le premier dimanche de septembre a été retenu.

Pour plus de renseignements :

Contact : cerpam04@free.fr

Alpes-Maritimes : Limiter les risques d'incendie entre mer et montagne

Dans le cadre du programme OCR INCENDI qui s'est achevé fin 2007, le CERPAM a participé en partenariat avec l'ONF et la SCP (Société du Canal de Provence) à une mission menée sur la commune de Lucéram, touchée par un important incendie en 2003. L'objectif était notamment de concevoir des outils opérationnels pour la création et l'entretien de coupures de combustible en milieu méditerranéo-montagnard, dont les enjeux et problématiques diffèrent de ceux des grands massifs méditerranéens (Maures, Alpilles, etc.).



L'intervention du CERPAM a concerné trois axes :

- définition d'un plan type de diagnostic pastoral à mettre en œuvre pour prévoir l'entretien d'une coupure de combustible par des troupeaux, avec applications concrètes sur des sites des Alpes-Maritimes ;
- recensement et description des outils fonciers et des types de contrats pouvant

être établis entre les collectivités et les éleveurs, rédaction de contrat-type ;

- suivi pastoral dans le cadre de la création d'une coupure de combustible sur la commune de Lucéram ;

soit un ensemble d'outils opérationnels ainsi que des expériences concrètes qui doivent pouvoir être utilisés lors de la mise en place de nouveaux projets.

Pour plus de renseignements :
Contact : cerpam06@free.fr

Bouches-du-Rhône : Le FDGER, outil financier performant

Le département des Bouches-du-Rhône dispose d'un fond de financement original et efficace pour la réalisation de travaux pastoraux. Il s'agit du Fond Départemental de Gestion de l'Espace Rural (FDGER), maintenu par le département après la suppression du Fond de Gestion de l'Espace Rural de l'Etat. Ses orientations prioritaires sont tournées vers :

- la lutte contre les friches pouvant retrouver une vocation agricole dans un cadre d'intérêt public : prévention des risques, paysage, biodiversité ;
- la réhabilitation de milieux naturels dits non productifs (bois, garrigues ...).

Cet outil financier concerne donc pleinement les projets pastoraux, et notamment ceux qui, tout en ayant un intérêt économique clair, conduisent à la reconquête de surfaces non pâturées jusqu'à présent et participent à la lutte contre les incendies de forêt. Il finance à hauteur de 70 % les coûts HT des travaux effectués.

Cette année, 4 dossiers ont été réalisés par le CERPAM et ont été acceptés par la Commission Permanente du Conseil Général. Tous présentent un intérêt DFCI et territorial très marqué. Trois d'entre eux concernent des chevriers, laitiers ou angora, à La Roque d'Anthéron, Vernègues, et Aureille. Ils visent à financer la réalisation ou la rénovation de parcs fixes, l'achat de clôtures semi-mobiles et de citernes tractées ou encore la remise en culture fourragère de friches. Le quatrième dossier vise la réalisation d'un parc pour l'hivernage de taureaux camarguais à Fontvieille (Massif des Alpilles). Un nouveau dossier est en cours de réalisation sur la commune de La Barben. Il porte sur des travaux de débroussaillage mécanique qui permettront de rouvrir au pâturage ovin une zone de garrigue haute jusqu'alors impénétrable. Le CERPAM assure le

montage du dossier FDGER pour un coût maximal de 10 % du montant des travaux. Un bel exemple d'outil financier très efficace pour des équipements pastoraux, qu'il serait très intéressant de voir émerger dans les départements voisins.

Pour plus de renseignements :
s.debit@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Vaucluse : Quand les communes soutiennent l'installation des jeunes éleveurs

Lors de son Assemblée Générale, le 17 octobre 2007, le CERPAM a tenu à mettre en avant le thème sensible et vital pour l'avenir de l'installation de jeunes éleveurs. Une matinée technique a été consacrée à des projets concrets, en présence d'une centaine d'éleveurs, d'élus et de techniciens qui se sont rassemblés à Caseneuve. Tous ont été accueillis par le maire de la commune (JP.Gaudin) et le Président de la Communauté de communes du Pays d'Apt (M.Bey), avec la participation de M. Max Raspail, Président de la commission agriculture du Conseil Général.

En l'absence d'une structure familiale à reprendre, la mise à disposition d'espaces pastoraux par des collectivités locales peut-elle permettre une installation ? Deux nouveaux éleveurs, Emilien Bonnet et Alexandre Aubert ont témoigné en ce sens. Leur installation récente s'est faite avec l'aide des communes de Caseneuve et Lioux, celle de la Chambre d'Agriculture, de l'ADASEA, de Bâti-Conseil et du CERPAM. Expertise technique, étude foncière, accompagnement de l'éleveur, construction d'une bergerie communale, ces expériences demandent un fort engagement de tous pour surmonter les difficultés et parvenir à une exploitation viable. Mais de telles installations représentent un atout essentiel pour des communes soucieuses de revitaliser leur espace et de valoriser leur patrimoine naturel. La visite du chantier expérimental du Pigeonnier l'a démontré. Six hectares ont été débroussaillés en 2003 de façon « sélective » avec le concours de la Coopérative Provence Forêt, en visant à concilier des enjeux pastoraux, paysagers et cynégétiques sur le même espace.

Pour plus de renseignements :
Contact : cerpam84@free.fr

Vient de paraître – Eleveurs et chasseurs : s'organiser pour préserver des milieux ouverts en colline

Dans les départements méditerranéens qui ont connu une forte déprise agricole dans les collines et où l'activité cynégétique est restée très présente, la cohabitation entre activités pastorales et cynégétiques ne va pas forcément de soi. Pourtant, l'action des troupeaux qui entretiennent les espaces ouverts rejoint la volonté des chasseurs de soutenir les populations de petit gibier (perdrix, lapin, lièvre) en colline.

Devant ce constat, une brochure a été réalisée par le CERPAM des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, l'Office National de Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et les Fédérations Départementales des Chasseurs des Bouches-du-Rhône et du Var avec la collaboration de l'IMPCF et du SUAMME. Son objectif est de favoriser à une meilleure connaissance des activités pastorales par les chasseurs comme une meilleure prise en compte des attentes des chasseurs par les éleveurs : leurs activités respectives peuvent être réfléchies en synergie pour des bénéfices réciproques. Cette brochure illustrée et mise en page par Bernard Nicolas est disponible auprès du CERPAM et des Fédérations de Chasse. Elle servira aussi de support à des journées de formations pour les sociétés de chasse au printemps 2008.

Eleveurs et chasseurs : s'organiser pour préserver des milieux ouverts en colline. Brochure 12 p. à commander au CERPAM, route de la Durance, 04100 Manosque, ou par l'intermédiaire des Fédérations de Chasse.

Pour plus de renseignements : cerpam.manosque@wanadoo.fr



Problèmes de réception de cette lettre ?

*Pour plus de renseignements :
Contacter : cerpamweb@wanadoo.fr*